

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 8 mai 1998

LETTRE DU 8 MAI 1998

Chère collègue, cher collègue,

Tout dernièrement, l'APRUM a traversé une période pénible, notamment en ce qui a trait aux décès de collègues. Il s'agit maintenant du professeur Hubert Daoust. Il a été, le 15 avril dernier, victime d'un cancer du pancréas, organe important s'il en est, qui « travaille » dans l'ombre et qui se comporte avec une discrétion telle qu'il ne souffle mot des attaques qu'il subit. Jusqu'au moment où il est trop tard pour intervenir! Hubert Daoust a fait ses études au Département de chimie où il a obtenu son Ph.D. sous la direction du regretté Marcel Rinfret. Par la suite, il est allé à l'Université Cornell dans les laboratoires du professeur Debye (prix Nobel en chimie) où il a poursuivi des travaux de grande venue en chimie des polymères. De retour à l'Université, il entreprit une carrière au Département de chimie où il s'est distingué tout autant par ses travaux de recherche, qui lui ont attiré nombre d'étudiants, que par la qualité de son enseignement. Ses publications, dans le domaine de la chimie des polymères, lui ont valu une réputation internationale. Exigeant pour lui-même et pour ses étudiants, il s'est acquis, à juste titre, la réputation d'un excellent professeur. Il est dommage qu'il ait dû nous quitter si tôt!

Et la vie continue à l'APRUM. Les quelques collègues (une soixante environ) qui ont pris leur retraite en janvier dernier ou qui la prendront le 1^{er} juin prochain ont déjà reçu une invitation de se joindre à l'APRUM. Il est probable que le nombre de recrues sera de nouveau important. Je vous reviendrai en juin avec des données plus précises à ce sujet.

L'Assemblée générale annuelle, je vous le rappelle, aura lieu le mardi 2 juin prochain, à 16:30, à la salle M-415 de l'édifice principal. Vous trouverez, sous ce pli, les documents afférents à cette réunion à savoir:

- le procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 5 juin 1997;
- l'avis de convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée qui se tiendra le 2 juin 1998;
- un laissez-passer qui vous permettra de garer gratuitement votre voiture dans le voisinage immédiat de l'édifice principal.

Votre Conseil vous invite instamment à participer à ce moment fort que constitue l'Assemblée annuelle des membres de l'APRUM.

Comme à l'accoutumée, la réception annuelle se tiendra dans le Hall d'honneur à compter de 17:30 immédiatement après l'Assemblée générale. Pour tenir compte des engagements qui doivent être pris avec le traiteur, ne pourront être admises à cette réception que les personnes dont le chèque à l'ordre de l'APRUM – parviendra au secrétariat au plus tard le 29 mai. Le coupon-réponse ainsi que l'enveloppe préadressée – tous deux ci-joints – vous simplifieront la démarche.

Le sondage effectué par la Division des Ressources humaines auprès des membres du programme collectif d'assurance-santé (Croix-Bleue) a nettement fait ressortir l'opinion majoritaire des répondants (75% environ) à l'effet d'ajouter une clause au présent contrat de façon à fournir une garantie de soins et d'assistance à domicile. Mme Agathe Philibert-Larivée vous communiquera des données plus précises à ce sujet et vous avisera des conséquences qui en résulteront (prime à verser, modalités de remboursement de frais, etc.). Un peu plus tard, vous recevrez également copie du nouveau programme d'assurance-santé.

Le prochain recteur, Robert Lacroix, poursuit ses consultations auprès des principaux éléments de la communauté universitaire. Il présenterait, dit-on, les membres de son équipe à l'Assemblée universitaire du 25 mai prochain.

Je quitterai le 1^{er} juin 1998 mes responsabilités à la Direction de l'enseignement de service en informatique (DESI). Cependant, il est déjà acquis que je conserverai, pour les fins de l'APRUM, le bureau que j'occupe présentement au V-138 du Pavillon principal ainsi que la ligne téléphonique (343-7635) directement accessible de l'extérieur de l'établissement. La direction de l'Université tient par ailleurs à en assumer les coûts. Cela n'est pas de refus!

Sur les entrefaites, le dernier des traditionnels déjeuners du 3^e jeudi du mois, aura lieu comme d'habitude à 12:00 le 21 mai prochain au restaurant Chez Lévêque. On vous y accueillera avec grand plaisir.

Je vous prie de croire à la cordialité de mes salutations.

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp